

Année 2020

# Rapport d'activité de la FHF Nouvelle-Aquitaine



## Table des matières

Table des matières.....	0
L'association FHF Nouvelle-Aquitaine .....	1
La gouvernance .....	1
L'animation territoriale.....	1
COVID-19 .....	4
L'activité de lobbying et de Représentation des établissements.....	5
Rencontres régulières avec l'ARS.....	5
Représentation de la FHF aux instances et consultations régionales .....	6
Contribution de la FHF NA aux Evènements, colloques et Forums régionaux .....	6
Les contributions et les propositions de la FHF NA en 2020.....	7
L'appui aux établissements .....	12
Le congrès inter régional .....	13
Les orientations stratégiques pour 2021 .....	13
Le calendrier FHF NA 2021 .....	15

# L'association FHF Nouvelle-Aquitaine

## La gouvernance

### • Les instances

La convention régionale s'est réunie une fois (04.12.2020), le conseil d'administration trois fois (12.06.2020 - 06.11.2020 - 04.12.2020) et le bureau quatre fois (14.02.2020 - 17.04.2020 - 15.05.2020 - 11.09.2020).

Lors du conseil d'administration du 6 novembre, Jean-François VINET Directeur du centre hospitalier de Pau, a été élu Délégué Régional pour succéder à Hervé LEON qui a fait valoir ses droits à la retraite.

Aussi, une actualisation importante de la représentation des membres du conseil d'administration a été effectuée (23 postes vacants).

Lors de ces réunions sont abordés la vie de l'association ainsi que les sujets d'actualité traités par l'association.

En raison des circonstances, la majorité de ces réunions se sont déroulées en visioconférence avec un taux de participation plutôt plus élevé que les autres années.

### • La permanence

Depuis le 1er juillet 2017, la permanence de la FHF Nouvelle-Aquitaine est composée de 3 personnes :

- Nathalie Heulin, directrice régionale
- Sandrine Le Guennec, permanente
- Sylvie Lascaud-Thomasson, Assistante de direction

## L'animation territoriale

Afin de renforcer le lien avec les territoires pendant la gestion de la crise, une visio-conférence s'est tenue avec les établissements des lignes 1&2 sur la première période, puis toutes les 2 semaines avec les Etablissements.

Tout au long de l'année, 2 visioconférences ont été instaurées, l'une pour les établissements de santé et l'autre pour les établissements médico-sociaux. Ces visioconférences ont lieu au minimum 2 fois par mois. Elles permettent d'aborder l'actualité, de répondre aux questions des adhérents, de recenser les éventuelles difficultés et les faire remonter ensuite à l'ARS et/ou à la FHF nationale.

## Les évènements régionaux organisés par la FHF

### ➤ Journée RH & QVT

Le 21 janvier, la FHF Nouvelle-Aquitaine a organisé une journée d'information sur l'actualité RH suivi d'un séminaire sur le thème de la Qualité de Vie au Travail.

La matinée a été consacrée aux actualités de l'ANFH (CPF, démarches métiers et compétences) et du pôle RH de la FHF nationale avec plusieurs sujets :

- La loi de transformation de la fonction publique et ses décrets d'application
- La présentation des mesures d'attractivité du plan « investir pour l'hôpital »
- Les positions de la FHF sur le projet de réforme des retraites
- La présentation des travaux de la FHF nationale sur l'attractivité des métiers paramédicaux et les premières pistes d'action

L'après-midi, Matthieu Sibé, maître de conférences à l'ISPED a exposé les prérequis d'une démarche QVT.

La FHF NA a présenté les travaux menés en 2019 avec l'appui d'un groupe d'experts. Il s'agit des résultats de l'enquête sur la QVT ainsi que le projet de constitution d'une base de données partagée. Cette base composée de fiches actions présentant synthétiquement les actions QVT mises en place par les établissements.

Enfin, trois retours d'expériences ont été présentés :

- Une démarche participative pour améliorer la qualité de vie au travail à l'EHPAD de Soulac
- Une démarche territoriale et mutualisée par l'ANFH Limousin
- Une démarche pour favoriser la QVT dans l'exercice médical par le CHU de Bordeaux

### ➤ **Journée du secteur médico-social**

Comme chaque année, la FHF NA a organisé une journée d'information Régionale à destination des établissements médico-sociaux, le 7 février.

Benjamin CANIARD, responsable du pôle autonomie à la FHF Nationale, a présenté l'actualité du secteur : les propositions de la FHF pour le projet de loi autonomie, les mesures d'attractivité pour le secteur du grand âge, le projet de réforme des retraites, les travaux de l'HAS sur l'évaluation des ESMS à compter de 2021, le plan ESMS numérique, ...

Guillaume PAPIN, directeur de la communication à la FHF, et Isabelle CASTÉRA, journaliste au journal Sud-Ouest, ont expliqué l'importance de travailler sur la communication de son établissement et ont présenté les clés d'une communication réussie. « *Surfez sur la vague, soignez l'image de votre établissement et adaptez-la à vos publics* »

Dr Frédéric WONÉ, PH au CH de Périgueux et Corinne RONGIÉRAS, coordinatrice Territoriale Centre Ressources EHPAD ont présenté le projet innovant de la consultation infirmière PRÉVENTION – SANTÉ – Évaluation des Fragilités pour le territoire de la Dordogne.

L'équipe mobile d'hygiène du CHU de Bordeaux a présenté son expérimentation au sein des EHPAD de Gironde. L'EMH est financé par l'ARS NA et peut accompagner 15 à 20 EHPAD. Son objectif est de promouvoir la prévention du risque infectieux en EHPAD.

Caroline DEKERLE a présenté la politique et les accompagnements du FIPHFP et l'accompagnement du handicap au travail dans la fonction publique hospitalière.

Julie TÉTAUD, RHM a présenté son rôle du Référent Handicap Mutualisé qui s'inscrit dans une convention nationale de partenariat entre la FHF et le FIPHFP à destination des EHPAD.

### ➤ Séminaire régional RH médicales le 24 juin 2020

Ce séminaire traitait des sujets d'actualité avec une explication par la FHF nationale des principaux axes discutés dans le cadre du Ségur.

Aussi, les résultats de l'étude GPMC Médicale conduite en partenariat avec l'ANFH et le prestataire BVA ont été présentés.

Des représentants de l'université, des internes, des DAM et des médecins coordonnateurs ont été conviés.

### ➤ Webinaire sur la démographie médicale le 07 décembre 2020

Ce webinaire s'inscrit dans la continuité du séminaire du 24 juin et visait à présenter plus explicitement les tensions démographiques par spécialité.

#### • Les Lettres d'actualité régionale

La Délégation FHF Nouvelle-Aquitaine a adressé 8 newsletters informant régulièrement des points d'actualité régionale à l'ensemble des adhérents, permettant d'évoquer les points saillants de la période concernée.

#### • Les groupes de Réflexions

Il existe 3 groupes de réflexions :

- Le GRAHPA (ex Aquitaine pour l'offre de soins)
- Le G5 (ex Poitou-Charentes pour l'offre de soins)
- Le G2RSMS pour le médico-social à l'échelle de la région

**Le GRAHPA** est composé des directeurs et des Présidents de CME des centres hospitaliers d'Aquitaine. Le Président est Jean-Marc Faucheu, PCME d'Agen et président de la conférence régionale des PCME. Le Vice-Président est Jean-Pierre Cazenave, directeur du CH de Dax. Il s'est réuni à 4 reprises (14.01.2020 – 08.04.2020 – 03.07.2020 – 13.10.2020).

**Le G5** est composé des PCME et des directeurs des 5 établissements les plus importants de Poitou-Charentes : CHU de Poitiers, CH d'Angoulême, CH de Saintes, CH de La Rochelle et CH de Niort. La FHF NA est membre invité. Il s'est réuni à 1 reprise (02.11.2020).

**Le G2RSMS** s'est réuni à 4 reprises : 31/01, 19/06, 18/09 et 12/12.

En 2020, le G2RSMS a abordé la question de la contractualisation (signature des CPOM et réalisation des coupes pathos), les différents textes spécifiques aux ESMS et la future loi autonomie. Des points financiers ont été abordés à chaque réunion (cadres, contenus des campagnes, suivi des questions à la DFIN, ...).

## COVID-19

Durant la crise sanitaire, la FHF a renforcé son rôle de soutien auprès des Etablissements adhérents et de coordination avec la FHF Nationale.

- **Renforcement de la coordination territoriale, régionale et nationale**

La **FHF nationale** a mis en place une visioconférence entre la délégation nationale et les FHR. Ce qui a permis pour la FHF Nationale de disposer de remontées des régions et pour les FHR d'avoir des informations des réunions avec les ministères et sur les textes réglementaires. Pendant le premier confinement, les réunions avaient lieu tous les jours. Pendant le second confinement, deux réunions par semaine étaient organisées.

La FHF NA a participé à plusieurs visioconférences avec les services de l'**ARS** :

- FHF / DOSA : une fois par semaine
- DOSA / fédérations sanitaire : une fois par semaine
- Cellule de crise URPS / fédérations sanitaire : une fois par semaine
- DOSA / fédérations médico-sociales : environ toutes les 3 semaines
- FHF / DFIN : à plusieurs occasions et à la demande de la FHF NA

La **FHF NA** a animé des visioconférences, une fois par semaine, avec d'une part les centres hospitaliers et d'autre part avec les ESMS autonomes.

La FHF NA a également organisé des échanges spécifiques avec les DAF et les DRH.

- **Constitution d'une Base documentaire**

La FHF NA a assuré un rôle discontinu de relai d'informations et de veille documentaire à destination des adhérents. La permanence de la FHF NA a également élaboré et diffusé aux ESMS une note référençant les principales recommandations et doctrines les concernant.

- **Proposition sortie de crise**

La région Nouvelle-Aquitaine a été la région de France la plus épargnée par l'épidémie de Covid 19. Pour autant, conformément aux directives nationales, les établissements ont procédé à une déprogrammation importante des activités de soins non urgents afin de se mobiliser pleinement sur la gestion de l'épidémie et de la contenir. Cette mobilisation a permis de prendre en charge, au pic de l'épidémie, plus de 250 patients en réanimation et d'accueillir 107 patients issus des régions du Grand-Est et de l'Île de France. De même, plus de 260 professionnels de la région sont partis prêter main forte dans les régions les plus touchées par l'épidémie.

La période de dé-confinement a ouvert une nouvelle phase dans la gestion de la crise sanitaire.

Le Bureau de la FHF NA s'est réuni le 15 mai pour définir les conditions d'une reprise d'activité progressive et transparente, objet d'une note adressée au DG de l'ARS.

Lien vers la note DG ARS : <https://fichiers.fhf.fr/documents/POSITION-FHF-NA-SORTIE-CRISE-SANITAIRE.pdf>

- **Travail sur les organisations soignantes**

A partir de retours d'expériences de professionnels (IADE et IDE de SSPI) partis en renfort auprès des CHU de Nancy et de Metz dans des services de réanimation pour des patients COVID 19, un groupe de travail ARS/FHF a travaillé sur des préconisations à destination des CH de la région d'organisation soignantes dans les unités de soins intensifs.

Lien : <https://fichiers.fhf.fr/documents/Prconisations-organisationnelles-PEC-COVID-VF.pdf>

- **FHF/ANFH report de crédits Formation**

La crise sanitaire Covid 19 a mécaniquement conduit à l'annulation ou au report de nombreuses formations programmées sur le premier semestre 2020. Les établissements n'auront pas la capacité d'utiliser l'intégralité de leurs enveloppes formation sur 2020 et 2021. A cet effet, l'ANFH et la FHF Nouvelle-Aquitaine ont détaillé les principales mesures des règles de report qui s'inscriront sur les trois années d'exercices à venir.

Lien <https://fichiers.fhf.fr/documents/Note-ANFH-FHF-REPORT-FORMATION.pdf>

- **Action de solidarité COVID19**

La FHF NA s'est montrée solidaire avec les établissements de la nouvelle-Aquitaine et s'est engagée à appliquer une réduction de 19% sur le montant des cotisations 2021.

Lien : <https://fichiers.fhf.fr/documents/REMISE-19.docx>

## L'activité de lobbying et de Représentation des établissements

### Rencontres régulières avec l'ARS

Cette année a été marquée par le changement du directeur général de l'ARS. Depuis le 8 octobre, Benoit ELLEBOODE est le nouveau Directeur Général de l'ARS Nouvelle-Aquitaine.

Monsieur Michel LAFORCADE a reçu à deux reprises la délégation régionale (février et mai).

La Présidente Geneviève DARRIEUSSECQ ou les Vice-présidents, se sont rendus disponibles pour ces temps d'échange structurants.

La Présidente, Madame Geneviève DARRIEUSSECQ, a rencontré le nouveau DG ARS, Benoit ELLEBODE le 23 octobre 2020 à Mont de Marsan.

Des rencontres intermédiaires ont également été organisées pour assurer le suivi des dossiers avec la DOSA et la direction des finances de l'ARS.

## Représentation de la FHF aux instances et consultations régionales

Des représentants de la FHF siègent régulièrement au sein des organisations suivantes :

- Une représentation de la FHF NA au niveau National :
  - Commissions FHF
  - Groupes de travail HAS sur la certification
- Une représentation de la FHF NA auprès de organismes/instances/partenaires régionaux suivants :
  - ANFH
  - CGOS
  - ORU
  - La CRSA (plénière et permanente) et ses sous-commissions (CSOS, usagers, prévention, médico-sociale)
  - Les commissions de subdivision de l'Internat ex Aquitaine, ex Limousin et ex Poitou-Charentes
  - Le CESER
  - Le CCECQA
  - ESEA GIP
  - FIPHFP
  - Commission de Conciliation et d'Indemnisation des accidents médicaux et infections iatrogènes
  - COPIL sensibilisation des acteurs de terrain à la prévention de la radicalisation
  - CCES du plan régional de prévention et de la gestion des déchets
  - COPIL des Acteurs du dispositif "Accès à la contraception, aux droits sexuels et à l'égalité"
  - Commission Régionale de l'activité libérale
  - Commission des pénalités financières de la CPAM
  - ORS (observatoire régional de la santé)
  - Espace de Réflexion Ethique de Nouvelle Aquitaine (ERENA) et Conseil d'Orientation
  - AGIDECA
  - Comité Consultatif Interrégional de règlement amiable des litiges relatifs aux marchés publics CCIRA
- Une représentation FHF NA Sur les territoires :
  - CODAMUPS-TS
  - Conseils départementaux de la citoyenneté et de l'autonomie (CDCA)
  - Conférence des financeurs de la prévention et de la perte d'autonomie
  - CONSEIL DEPARTEMENTAL CONSULTATIF DES PERSONNES HANDICAPEES
  - CDCAPH
  - Les 12 Conseils territoriaux de santé

A cela il faut rajouter les COPIL, commissions AAP et groupes de travail pilotés par l'ARS en déclinaison de la stratégie nationale.

## Contribution de la FHF NA aux Evènements, colloques et Forums régionaux

- Forum Santé et avenir organisé le 12 février 2020 à Bordeaux
- Les Rencontres RH en santé - 12 et 13 octobre 2020 en visio-conférence
- Viv Healthtech – 9 et 10 novembre 2020 en visio-conférence
- Journées sur la Médiation – Qualité de la relation organisée en partenariat avec le CCECQA – Novembre 2020
- Forum de la mobilité inter-fonction publique du 25 novembre 2020



## Les contributions et les propositions de la FHF NA en 2020

### • Mise en œuvre « plan investir pour l'hôpital »

Pour mémoire, l'ARS a souhaité, en concertation avec les représentants de la FHF, définir de nouvelles règles d'attribution des aides régionales à l'investissement.

Un groupe de travail associant des représentants de la FHF et de l'ARS a été mis en place à cet effet en septembre 2019. Celui-ci s'est depuis réuni cinq fois, les 16 septembre, 4 novembre, 3 décembre 2019, puis les 10 février et 14 avril 2020.

Ces nouvelles règles d'attribution des aides régionales à l'investissement se veulent plus équitables, dans le prolongement des travaux d'harmonisation des règles de financement initiés depuis 2016 et qui se sont traduits par la définition préalable d'un modèle d'arrêt des aides à l'investissement FIR historiques. Certains établissements ont été impactés dès 2019 par l'application de ces règles (avec compensation totale ou partielle).

Cette refonte du dispositif a permis de dégager des marges de manœuvre financières pour le soutien futur à l'investissement.

L'ARSNA a remonté en fin d'année les projets d'investissements des ES.

Montant : 1 687 000 000€

### • Le Ségur de la santé

La FHF NA a recensé sur la base de la contribution des adhérents les initiatives locales mises en place pendant la crise qui méritaient d'être retenues dans la réflexion sur la refonte du système de santé tels que :

- La mise en place **de plateforme de Prévention « Cellule COVID 19 »** dans le cadre des relations ville-Hôpital pour aider à la prise en charge à domicile des cas covid mais aussi à destination du grand public. Cellule assurant pour la plupart une mission de veille et de suivi épidémiologique sur le territoire.
- La mise en place d'un outil régional d'entraide « **Renfort Covid** »
- Les dispositifs **d'appui aux Etablissements médico-sociaux**
- Le développement de **partenariats avec des entreprises locales**

=> lien vers contribution FHF NA à la CRSA : <https://fichiers.fhf.fr/documents/Fiche-FHF-NASEGURNA17juin2020.pdf>

### • Réforme du 3ème cycle

La FHF Nouvelle-Aquitaine a dressé **un bilan de la première phase de la réforme du 3<sup>ème</sup> cycle** depuis sa mise en application en 2017.

Les conférences organisées en 2019 dans chacune des subdivisions universitaires de la région ont permis de recueillir l'avis de l'ensemble des acteurs concernés : doyens, internes, coordonnateurs de diplômes d'études spécialisées (DES), présidents de CME et directeurs d'hôpital.

Sur la base d'un travail de fond quantitatif et qualitatif, conduit tout au long d'une année, la FHF Nouvelle-Aquitaine a été en mesure de faire part de préconisations afin de mieux préparer l'intégration des docteurs juniors ainsi que les réformes d'ampleur du 1er et 2e cycles.

Lien vers article RHF : <https://fichiers.fhf.fr/documents/ARTICLE-3me-cycle-FHFNA.pdf>

## • Intérim médical et Remplacement Médical

Dans la cadre de la stratégie régionale visant à lutter contre les dérives de l'intérim médical, la FHF Nouvelle-Aquitaine a engagé un certain nombre d'actions depuis 2018 :

- Une charte régionale « harmonisation des pratiques de rémunération » signée entre la FHF et l'ARS pour que les dispositions du décret du 24 novembre 2017 applicables aux seules entreprises de travail temporaire, servent de repère pour les contrats de gré à gré, ceci afin de limiter la concurrence entre établissements ;
- Une Etude GPMC médicale à l'échelle régionale afin d'identifier par GHT et par subdivision les spécialités en tension et les besoins à 3 et 5 ans ;
- Une enquête annuelle sur les pratiques de rémunération par spécialité et mesure de l'impact financier du recours à l'intérim médical et aux remplacements ;

Les résultats de l'enquête conduite cette année par la FHF Nouvelle-Aquitaine auprès des établissements ont malheureusement mis en exergue que la volonté des acteurs à agir collectivement pour endiguer la problématique de l'intérim médical n'est pas suffisante. Le rapport asymétrique entre les Etablissements les plus fragiles en matière de démographie médicale et les médecins mercenaires s'accroît en région depuis 2 ans.

Dans ce contexte défavorable et face à la nécessité de maintenir la continuité et la permanence des soins, de surcroît en cette période de crise sanitaire, il nous semble fondamental d'associer rapidement le nouveau DG de l'ARS à l'expérimentation « Bourse aux emplois médicaux ».

Lien vers l'enquête : <https://fichiers.fhf.fr/documents/SITUATION-INTERIM-MED-NA-2020.docx>

## • Bourse à l'emploi

Il s'agit d'un projet inter-régional initié fin 2018, porté par les délégations régionales FHF, les établissements publics de santé et les ARS des régions Pays de la Loire, Bretagne, Nouvelle Aquitaine, et Occitanie.

Elle repose sur une plateforme digitale permettant à des praticiens d'effectuer des missions de remplacement dans des conditions juridiques sécurisées et avec un niveau de rémunération attractif, mais moins onéreux que l'intérim médical pour les établissements.

Principes directeurs :

- Sécuriser le cadre juridique d'intervention des professionnels
- Limiter les coûts liés à l'intérim
- Favoriser l'intervention de médecins connus et dont les compétences sont reconnues / Améliorer la qualité des missions

Le projet « bourse à l'emploi médical » s'appuie sur une plateforme qui est un outil numérique de gestion des ressources médicales, simple d'utilisation à la fois pour les Directions des Affaires Médicales (DAM) et pour les praticiens afin de répondre aux besoins des établissements confrontés à une pénurie médicale ponctuelle.

La plateforme met en relation :

- D'une part, les établissements publics de santé bénéficiaires ayant un besoin médical ponctuel ;
- D'autre part, les praticiens inscrits qui s'engagent à exercer une activité dans un autre établissement public en sus de leurs obligations de service

L'accès à la plateforme concerne en principe des médecins seniors, juniors et les internes avec licence de remplacement de la région (avec avis du coordonnateur).

La plateforme de « bourse à l'emploi médical » garantit et formalise l'accord des établissements et des professionnels à la réalisation de la mission.

L'établissement employeur valide la demande d'inscription d'un praticien à l'application ainsi que sa mise à disposition pour une mission notamment afin de respecter le respect des repos et du temps médical.

La notification du marché est prévue en janvier/février 2021 pour un déploiement à la fin du premier trimestre 2020. L'ARS s'engage à financer la première année de déploiement de la plateforme.

## • Démographie Médicale – GPMC

Tant les problématiques de démographie médicale que la nécessité d'adapter les quotas de formation au besoin des établissements de santé et des territoires ont justifié l'engagement dans une démarche de gestion prévisionnelle médicale.

Démarche engagée par la FHF Nouvelle-Aquitaine suite à l'avis favorable émis par les membres des instances de la FHF Nouvelle-Aquitaine et de la conférence Régionale des Présidents de CME (juin 2019).

Une actualisation de l'outil sera réalisée pour suivi et ajustement de nos besoins qui constituera pour les établissements publics un argument tangible dans les discussions conduites avec l'ARS ou l'Université sur les besoins de formations médicales par spécialité.

En région, des échanges techniques entre l'ANFH, FHF NA et le cabinet d'étude et de conseil BVA a permis de mettre en évidence la nécessité, pour le personnel médical, de faire converger nos démarches.

- La FHF a assuré le recueil d'effectifs et indicateurs par spécialité, sous forme de grille de recueil
- BVA s'est chargé de la vérification et du traitement des données.
- BVA a produit un rapport régional comportant l'analyse des données du Personnel Médical en avril 2020 au global et par spécialité médicale (dans la limite des règles du secret statistique) ;
- l'analyse porte sur les effectifs actuels, effectifs-cibles et différentiels, au 1er janvier 2019, à 3 ans et à 5 ans ; à l'échelle régionale et territoriale.

Lien : <https://fichiers.fhf.fr/documents/Cartographie-PMNAQ-Rapport-synthtiqueVFSept2020.pdf>

## • Attractivité des métiers

**Depuis plusieurs années, l'attractivité des métiers paramédicaux est devenue un enjeu majeur pour accompagner la prise en charge des aînés, des personnes en situation de handicap et des patients.**

Les établissements de santé et plus particulièrement les établissements médico-sociaux font face à une problématique de recrutement et de fidélisation des professionnels paramédicaux. Les principaux indicateurs le démontrent avec une hausse du nombre de postes non pourvus, un taux d'absentéisme en augmentation et un turn-over croissant. Ce phénomène est de plus en plus préoccupant car il touche l'ensemble des établissements, y compris des établissements de santé en zone urbaine.

Ainsi, **en Nouvelle-Aquitaine, plus de 530 postes d'IDE et plus 810 postes d'aide-soignant non pourvus.**

La FHF Nouvelle-Aquitaine a décidé que **l'attractivité des métiers** serait une réflexion de fond pour l'année 2020. L'objectif était d'identifier et valoriser les bonnes pratiques en région favorisant le recrutement et la fidélisation des personnels paramédicaux et recueillir les besoins des établissements et proposer des actions concrètes d'accompagnement.

La FHF NA a conduit plusieurs actions :

- Contribution de la FHF NA à la feuille de route régionale concernant une campagne de recrutement d'urgence sur les métiers du grand âge

#### ➤ Enquête régionale auprès des CH et des ESMS

La FHF NA a adressé une enquête aux établissements de santé et aux établissements fin 2019 afin de cibler mes métiers en tension et les problématiques d'attractivité.

61 ESMS et 31 CH ont répondu aux enquêtes.

Grace à ces enquêtes, nous avons ciblé notre action sur les métiers IDE et d'AS dans les EHPAD.

#### ➤ Constitution d'un groupe d'experts

Nous avons mis en place un groupe d'experts composé de DRH, directeurs d'EHPAD et d'un directeur de soins et d'instituts.

L'objectif de ce groupe de travail était d'identifier, de valoriser les bonnes pratiques en région, de recueillir les besoins en établissement sur la base de l'enquête réalisée et de proposer des actions concrètes d'accompagnement.

2 réunions de travail ont eu lieu le 11 février et le 16 juin. En raison de la crise sanitaire, les pistes d'actions ont été modifiées mais nous avons pu mener deux actions : l'accompagnement par une agence de communication sur la valorisation des métiers du grand âge et à la mise en place du dispositif un emploi près de chez moi dans les Landes.

#### ➤ Pôle emploi Landes

Une expérimentation a été conduite dans le Loir et Cher menée par l'ANFH Centre pour des EHPAD autonomes. Il s'agit du dispositif « mon emploi près de chez moi ».

Ce dispositif s'adresse à des **demandeurs d'emploi et allocataires du RSA domiciliés à proximité des établissements**. A l'issue d'une période de mise en situation, un parcours de formation inclusive avec la signature d'un CDD de 6 mois et d'au moins 30h/ semaine éligible au parcours Emploi Compétence est proposé.

Les retours des établissements expérimentateurs du Loir et Cher sont très positifs, c'est pourquoi la FHF NA a proposé d'adapter le dispositif au territoire des Landes.

Un groupe projet composé de la FHF NA, de l'ANFH, de pôle emploi et des 2 directrices d'EHPAD des Landes s'est mis en place en novembre 2020 à cet effet.

#### ➤ Valorisation des métiers du grand âge

La FHF NA a sollicité une agence de communication Aggelos pour valoriser les métiers du grand âge dans nos établissements.

Un groupe de travail composé de DRH, directeurs d'EHPAD, d'IDE, d'AS et d'ASH a été constitué à cet effet.

Deux ateliers de co-construction ont eu lieu en novembre et décembre.

L'objectif est de définir une stratégie de communication pour outiller les Etablissements confrontés à des problématiques de recrutement. Les livrables attendus sont à la fois des éléments de discours de communication et la définition d'une stratégie de communication (dont des reportages vidéos).

### • RSE / Développement Durable

La FHF NA soutien les actions en faveur de la Responsabilité Sociale et Environnementale. A plusieurs reprises, elle a rencontré l'ARS et a sollicité l'identification d'un référent RSE au sein de l'Agence.

L'évènement régional prévu sur cette thématique en lien avec l'ADEME, le Conseil Régional et l'ADSNA a dû être reportées en 2021 compte tenu du contexte sanitaire.

La FHF NA participe au projet porté par l'ADSNA (l'association Agir Durablement en Santé en Nouvelle-Aquitaine) et ses partenaires l'AFNOR et E6 consultants, suite à une réponse favorable à l'AMI du Conseil régional sur le thème Projet RSE Santé Durable. Le projet a pour objectif de faire un RETEX de la crise du COVID pour les établissements de santé et d'outiller les Etablissements à mesurer leur maturité en matière de RSE.

- **Agrément collectif au Service civique**

Depuis 2016, la FHF NA dispose d'un agrément collectif au service civique.

14 fiches missions ont été agréées à la fois pour les établissements de santé et les structures médico-sociales.

114 établissements sont rattachés cet agrément.

En 2020, environ 45 contrats ont été signés. En raison de la crise sanitaire et de la réduction de notre enveloppe en début d'année, les établissements ont peu eu recours au service civique.

- **RHM**

Depuis 2019, la FHF NA est associée avec le FIPHFP et le centre hospitalier de Niort pour la mise à disposition des ESMS de la fonction publique hospitalière d'un Référent Handicap Mutualisé pour accompagner les établissements dans leur politique handicap.

La permanence de la FHF NA co-pilote le COPIL avec le FIPHFP et suit les actions du RHM sur la région.

- **Accompagnement à la création du GCS Achats NA**

La démarche de création d'une structure de coopération multi-segments d'achat en Nouvelle Aquitaine a été initiée en août 2018 à l'issue d'un comité régional du programme PHARE.

Les grands enjeux étaient les suivants :

- Rassembler les synergies de notre territoire en maintenant les organisations efficaces en regroupant les structures de mutualisation régionale tout en conservant l'animation de proximité,
- Intégrer le secteur médico-social dans nos réflexions et partager les bonnes pratiques tout en garantissant la spécificité des achats dans le champ médico-social

Des groupes de travail inter-fédérations ont été constitués pour définir le modèle de gouvernance, les segments prioritaires et le modèle financier du dispositif.

Pilotée par Didier Lafage, Directeur du CH d'Agen, la réflexion a conduit à la proposition de constitution d'un GCS achat. La FHF Nouvelle-Aquitaine a appuyé la démarche en accompagnant le processus de recrutement et d'installation effective du GCS Achat en novembre 2020. Le GCS est administré depuis le 06 novembre par le CHU de Bordeaux.

## L'appui aux établissements

- **Formation « gestion de crise »**

Cette année, la FHF Nouvelle-Aquitaine a proposé aux directeurs d'établissements médico-sociaux 2 jours de formation sur le thème « **la gestion et la communication de crise en établissements médico-sociaux** ». La formation se composait d'une séance plénière et de 3 sous-groupes sur l'ex région.

Le formateur était monsieur Vincent Chagué, docteur en Sciences de Gestion, consultant en ressources humaines et en communication dans le secteur sanitaire et social.

En raison de la crise sanitaire, les dates initialement programmées en mai/juin ont dû être annulées. La première journée a pu se tenir le 16 septembre et un premier sous-groupe a eu lieu le 2 octobre. Les deux autres sous-groupes prévus en novembre ont été annulés en raison des mesures de confinement. De nouvelles dates seront proposées début 2021 dès que les conditions sanitaires le permettront.

Cette formation a été marquée malheureusement par un faible nombre d'inscrits et de nombreux désistements quelques jours avant le jour de la formation.

- **Formation management médical**

Comme suite à la décision du CA du 15 février 2019 qui a acté le principe d'un accompagnement financier de la FHF Nouvelle-Aquitaine en faveur des établissements publics de la région engagés dans une démarche de formation au management médical, une convention permettant aux Etablissements d'émettre un titre de recettes pour remboursement par la FHF Nouvelle-Aquitaine a été établie et sera communiquée aux adhérents.

Pour mémoire, une enveloppe de 20 000€ était prévue pour cet accompagnement, permettant ainsi à 50 praticiens de réaliser le parcours de management (un module financé par la FHF, soit 400€ par parcours de management effectué). A date, 4 parcours peuvent être financés car réalisés. Les autres parcours de formation ont été reportés compte-tenu de la gestion Covid en 2021

- **Séminaire Médiation et qualité relationnelle**

Au cœur de la RSE, la médiation permet de repenser les processus décisionnels, le dialogue social, le projet d'établissement, la résolution de conflits.

En intervenant au plus tôt sur les conflits internes, dans un cadre approprié, elle évite leur aggravation et leurs conséquences en termes de risques psychosociaux et d'impact sur la qualité et la sécurité des soins.

Edouard Couty a été renouvelé en 2019 au poste de médiateur national pour les professionnels de santé et le décret n°2019-897 instituant ce dispositif de médiation au niveau national et régional pour le secteur public a été promulgué le 28 août 2019

Les objectifs du séminaire proposé par le CCEQCA en partenariat avec la FHF en novembre 2020 étaient de :

- Prendre conscience des enjeux de la qualité relationnelle au travail
- Comprendre la dynamique conflictuelle
- Connaître le dispositif de médiation professionnelle pour prévenir et résoudre les conflits

- **Appui technique avec organisation d'un Webinaire KPMG**

En raison de la particularité de la campagne budgétaire de cette année, la FHF NA a organisé avec l'expertise de KPMG un webinaire sur les questions financières et le calendrier budgétaire.

- **Webinaire sur la gestion de Crise en ESMS.**

Suite à l'annulation de la formation « gestion de crise en ESMS » en mai, Vincent Chagué a animé un webinaire sur le thème de la communication (familles, résidents et professionnels) à destination des directeurs médico-sociaux.

- **Mise en œuvre des lignes de Gestion**

Un pilotage régional avec l'appui du Cabinet Houdard, à titre gracieux, a été mis en place à l'initiative de la FHF NA afin de permettre aux Etablissements d'avancer de manière opérationnelle et d'engager dès l'automne des temps de concertation avec les organisations syndicales sur les modalités de mise en œuvre de la LDG.

L'objectif est de disposer d'un socle commun afin que chaque établissement entre en négociation, dans le cadre d'une logique de groupe, pour éviter les effets de « surenchère » entre établissements.

Lien : <https://fichiers.fhf.fr/documents/Accompagnement-Prconisations-LDG-VF.pdf>

## Le congrès inter régional

Malheureusement, en raison de la crise sanitaire, le congrès inter régional des FHR Occitanie et Nouvelle-Aquitaine qui devait se dérouler à Rodez, n'a pas pu avoir lieu en 2020. Il est reporté en 2021.

## Les orientations stratégiques pour 2021

### **Orientation stratégique 1 : Favoriser l'attractivité médicale – paramédicale**

Depuis 3 années, la FHF a travaillé sur les enjeux en matière de démographie médicale et d'attractivité médicale-paramédicale.

Dans la continuité des actions entreprises, il est proposé :

- ⇒ Conduire à bien le projet « Bourse à l'emploi » pour favoriser la carrière des praticiens, valoriser la solidarité inter-établissement et lutter contre l'intérim médical.
- ⇒ Continuer à soutenir la formation au management médical.
- ⇒ Finaliser la démarche relative à l'attractivité des métiers du grand-âge en fournissant aux établissements des outils de communication.
- ⇒ Accompagner les ESMS/ ES dans une démarche de « Marque Employeur » - attractivité

### **Orientation Stratégique 2 : Accompagner les établissements à une sortie de crise progressive**

- ⇒ Accompagner la politique de vaccination
- ⇒ S'assurer que l'ensemble des surcoûts COVID ont été compensés
- ⇒ Accompagner les Etablissements dans la mise en œuvre du plan de relance

**Orientation Stratégique 3 : Accompagner la mise en œuvre des grandes réformes du système de santé prévues en 2021 :**

- Pacte de refondation des urgences (SAS, relations avec la ville...)
- Mesures SEGUR de la santé
- Loi relative à la mise en place des GHT
- ⇒ structurer les échanges entre Etablissements pour faciliter la mise en œuvre des grandes réformes

**Orientation stratégique 4 : S'appuyer sur les dynamiques engagées pendant la crise et s'impliquer dans le champ de la RSE en région**

- ⇒ Participer à l'AMI du Conseil Régional
- ⇒ Agir pour que l'ARS identifie un interlocuteur sur le sujet (orientation prioritaire après la crise Covid)
- ⇒ Rencontrer les acteurs régionaux et obtenir des financements en appui aux ES

**Orientation stratégique 5 : Anticiper l'évolution de l'offre de soins territoriales en lien avec les réformes sur les autorisations et les hôpitaux de proximité.**

- ⇒ S'appuyer sur le rôle des DT pour mise en œuvre des modalités législatives en matière de gouvernance, organisation des soins, mutualisation...
- ⇒ Préparer le projet de loi relatif aux hôpitaux de proximité (solliciter éventuellement l'ARS sur les autorisations de médecine pour permettre aux hôpitaux locaux d'obtenir le label « Hôpital de proximité »)

**Orientation stratégique 6 : Préparer et accompagner la réforme des financements en psychiatrie**

- ⇒ Décliner les orientations FHF nationales en région : Défendre une stratégie transversale en région dans ce domaine tant les champs concernés sont nombreux (social, logement, insertion professionnelle, éducation, enseignement, justice, police...)
- ⇒ Préparer à la réforme du financement qui a été reportée

**Orientation Stratégique 7 : Renforcer l'action de lobbyiste de la FHF NA autour de la loi grand âge 1<sup>er</sup> (prévue 1<sup>er</sup> semestre)**

- ⇒ Suivi de la loi et propositions d'amendements sur les 3 piliers de la loi
  - Gouvernance
  - Emploi
  - Fusion des sections et équité des charges
- ⇒ Cartographie des élus de la région à actualiser
- ⇒ Rencontres individuelles à organiser

**Orientation stratégique 8 : Outiller les ESMS pour la préparation des campagnes budgétaires.**

- ⇒ Constitution d'un groupe régional pour travailler sur une méthodologie commune
- ⇒ Organiser une Formation finance

**Le Fil Rouge 2021 :**

***Valorisation des bonnes pratiques en matière de coopérations médico-sociales***

⇒ *Capitaliser sur l'appui des ES aux ESMS pendant la crise sanitaire et valoriser les coopérations entre ESMS.*  
*Le fil rouge est un travail conduit tout au long de l'année par la FHF et faisant l'objet d'une restitution en fin d'année*



## Le calendrier FHF NA 2021

	janv-21	févr-21	mars-21	avr-21	mai-21	juin-21	juil-21	Aout 2021	Sept. 2021	Oct. 2021	Nov. 2021	Déc. 2021
Convention régionale												03/12 (matin)
Conseils D'Administration						11/06 (matin)						03/12 (matin)
Bureaux		26/02 (matin)		30/04 (matin)	en cours				17/09 (matin)		19/11 (matin)	
Rencontres FHF/DG ARS		x			x				x			
Rencontres FHF NA /DOSA ARS	x			x					x			
Congrès						10 et 11				ou 7 et 8		
Journées régionales			05/03 SMS	RH/DAM	Développement durable	Qualité			handicap		Urgences	
Conférences téléphoniques Sanitaire bimensuelles	jeudi 14/01 et 28/01 à 17h30	jeudi 18/02 et 25/02 à 17h30	jeudi 18/03 et 25/03 à 17h30	07/04 et 29/04 à 17h30	Mercredi 12/05 et jeudi 20/05 à 17h30	02/06 et 17/06 à 17h30	01/07 et 07/07 à 17h30	Jeudi 19/08 et 26/08 à 17h30	Jeudi 16/09 et 23/09 à 17h30	Mercredi 06/10 et jeudi 14/10 à 17h30	03/11 et 18/11 à 17h30	08/12 et 16/12 à 17h30
Conférences téléphoniques SMS bimensuelles	jeudi 07/01 et 21/01 à 13h00	jeudi 04/02 et 25/02 à 13h00	jeudi 11/03 et 25/03 à 13h00	jeudi 08/04 et 29/04 à 13h00	Mercredi 12/05 et jeudi 27/05 à 13h00	jeudi 10/06 et 24/06 à 13h00	Jeudi 08/07 et 22/07 à 13h00	Jeudi 26/08 à 13h00	Jeudi 09/09 et 23/09 à 13h00	Mercredi 06/10 et jeudi 21/10 à 13h00	Jeudi 04/11 et 18/11 à 13h00	jeudi 02/12 et 16/12 à 13h00
Séminaire annuel des DT						11/06 (après-midi)						